

## **Appel à projets Tech 4 Inclusion**

### **Technologies & Innovations pour le mieux vivre ensemble**

#### **Les inventions des laboratoires au service de l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou d'exclusion**

#### **QUI SOMMES-NOUS ?**

---

PULSALYS est la SATT (Société d'accélération du transfert de technologies) de Lyon et Saint-Etienne, créée dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) initié par l'Etat. Sa vocation est de valoriser l'excellence des laboratoires de recherche publique de l'Université de Lyon en développant puis transférant des innovations issues de ces laboratoires vers des entreprises existantes ou par la création de startups.

IDEXLYON : dans le cadre des programmes Investissements d'Avenir (PIA), L'Université de Lyon a proposé le projet IDEXLYON en réponse à l'appel à projets Initiatives d'excellence, dit IDEX. Le projet a été retenu par l'Etat, en février 2017, donnant l'autorisation à l'ANR de contractualiser sur le projet, dans le cadre de l'action « Initiatives d'excellence ». Les projets labellisés IDEXLYON sont coordonnés par l'Université de Lyon. L'AAP conjoint IDEXLYON / PULSALYS « TECH 4 INCLUSION » s'inscrit dans les actions partenariales labélisées par le projet IDEXLYON. Cet AAP rentre dans le cadre de la convention attributive d'aide n°ANR-16-IDEX-0005 du 29 décembre 2017 et du Règlement financier ANR relatif à l'IDEX du 1er décembre 2017

#### **OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURES**

---

La SATT PULSALYS & l'Université de Lyon via IDEXLYON lancent un appel à projets conjoint pour identifier, accompagner & développer des résultats de recherche issus des laboratoires, qui pourraient avoir un impact dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou d'exclusion.

Cet appel à projets répond à une volonté de transfert vers un acteur économique (entreprise, collectivité, association existantes ou start-up qui sera créée spécifiquement) concernant l'une des thématiques suivantes :

- Technologies & innovations au service de la qualité de vie ou de la santé de personnes en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion, ou du soutien aux aidants.
  - o Handicap : mental, sensoriel, moteur, psychique ; autisme et troubles envahissants du développement, troubles cognitifs du langage et des apprentissages, etc.
  - o Autres formes d'exclusion sociale liées au vieillissement, à la pauvreté, à l'isolement, à l'éloignement de l'emploi, à l'immigration, à l'échec scolaire, à l'illettrisme, à la détention, aux questions de genre, etc.
- Technologies & innovations au service de l'insertion et de l'inclusion de ces personnes.
- Technologies & innovations au service de la mobilité ou de la pratique sportive (handisport) de personnes en situation de Handicap.

Ces thématiques recourent les domaines d'application suivants :

- E-santé, plateformes digitales, logiciels, télémédecine, maintien et soins à domicile, etc.
- Santé : Dispositifs médicaux, appareillage sensoriel ou prothétique, etc.
- Dispositifs thérapeutiques, psychologie cognitive, neurosciences, etc.
- Ingénierie mécanique, électronique : exosquelettes, robotique, domotique, objets connectés, etc.
- Réalité augmentée, intelligence artificielle, etc.
- Urbanisme, aménagement du territoire, habitat, transports, etc.
- Education, formation initiale et tout au long de la vie, insertion professionnelle, inclusion numérique, etc.

## **ELIGIBILITE DES PROJETS / A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS ?**

---

- Le projet doit être porté par un personnel permanent d'un des établissements membres du consortium IDEXLYON: Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet ; École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) ; École centrale de Lyon ; Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon) ; Institut des Sciences Politiques de Lyon ; École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) ; École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).
- Le projet doit s'inscrire dans les thématiques citées ci-dessus : il doit s'agir d'un projet ayant pour vocation l'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou d'exclusion.
- Les projets doivent comporter une volonté de transfert vers le monde socio-économique.

## **TYPE DE SOUTIEN APPORTE**

---

Cet AAP est ouvert aux projets **en maturation et pré-maturation** et est destiné à tous les personnels permanents des établissements membres du consortium IDEXLYON. Il a pour objectif d'accélérer le transfert de résultats de recherche, auprès d'acteurs socio-économiques existants ou d'entreprises en création via le développement de produits ou de services innovants.

- On entend par « **projets en maturation** », des projets disposant de premières démonstrations du concept, avec des applications & des utilisateurs clairement identifiés. Le soutien accordé (investissement, accompagnement) doit permettre d'envisager une mise sur le marché après une phase de maturation.
- On entend par « **projets en pré-maturation** », des projets plus amont exprimant une idée ou un concept issu d'un travail de recherche, avec des applications pressenties. Dans la phase de pré-maturation, il s'agira de valider les hypothèses, de définir un plan d'action, arriver à une première preuve de concept, afin d'envisager ensuite une maturation.

Selon leur nature et leur niveau de maturité, les projets retenus pourront être soutenus sur une durée de 6 à 18 mois sous la forme d'un financement de différentes actions, telles que, entre autres :

- la formalisation et la caractérisation de l'offre de contenu (compétences, savoir-faire, méthodes, outils, etc.)
- la réalisation d'études de marché ou d'études réglementaires,
- l'identification et la validation de l'intérêt de partenaires potentiels,
- la constitution et la consolidation d'actifs de propriété intellectuelle (brevet, base de données...),
- la maturation technique, la réalisation d'une preuve de concept expérimentale, la conception d'un prototype / démonstrateur,
- l'accompagnement au transfert vers une structure existante ou à la création d'entreprise innovante.

**L'enjeu à terme est de pouvoir proposer des innovations donnant lieu à une exploitation par un tiers ou au déploiement d'activités socioéconomiques par le biais d'une création d'entreprise.**

Les dépenses suivantes sont éligibles :

- Salaires (recrutement de compétences spécifiques)
- L'achat de consommables, l'achat d'équipements dédiés au programme de maturation.
- Prestations externes : les prestations de services, etc.
- Frais de propriété intellectuelle

Les dépenses suivantes ne sont PAS éligibles :

- Travaux et activités de recherche
- Actions de dissémination (édition scientifique, colloque, séminaires)
- Les frais de déplacement (transport, hébergement...) n'étant pas en lien direct avec le programme de maturation,
- Les frais de gestion du laboratoire (abonnement téléphone, Internet, provision sur salaires, fournitures de bureau...),

## PROCESSUS DE SELECTION

---

Le contenu des dossiers de candidature restera confidentiel : l'ensemble des personnes ayant accès aux dossiers (jury, etc.) seront soumises à un accord de confidentialité

Calendrier de l'appel à projets :

- **12 septembre 2018** : Lancement de l'AAP
- **3 octobre 2018** : Réunion d'information organisée à Villeurbanne [<lien inscription>](#)
- **23 novembre 2018 – 12h** : Date limite du DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE à l'adresse mail AAP@pulsalys.fr
- **7 décembre 2018** : Envoi des convocations aux candidats dont le dossier a été considéré comme éligible.
- **Début Janvier 2019** : présentation par les porteurs de projets devant le comité de sélection IDEXLYON/PULSALYS
- **Printemps 2019** : lancement des projets de pré-maturation et de maturation

Les projets seront sélectionnés par le Comité au regard des critères de sélection suivants :

1. Caractère innovant / originalité du projet ;

2. Degré de réponse à un besoin socio-économique : Intérêt potentiel d'entreprises, de collectivités, d'associations ou du marché ;
3. Niveau de maturité et performance de l'innovation au regard de ses applications ;
4. Expertise et implication du porteur de projet dans le domaine, adéquation hommes-projet du porteur ou de l'équipe
5. Ancrage territorial du projet proposé : perspectives de développement économique sur le territoire de Lyon / Saint Etienne

Au regard de ces critères, le comité de sélection étudiera l'ensemble des projets et les orientera, s'ils sont retenus, de manière préférentielle vers :

- (1) une pré-maturation sur les fonds IDEXLYON
- (2) le Comité d'Investissement de PULSALYS pour une maturation des projets les plus avancés

La décision d'investissement en maturation relève du Comité d'Investissement de PULSALYS.

Lors de l'analyse du dossier, il est à noter que d'éventuelles informations complémentaires pourront être demandées au porteur/ à la porteuse de projet

En cours d'instruction, les projets pourront être :

- Réorientés vers d'autres dispositifs plus appropriés,
- Ajournés en attendant des compléments d'information pour une instruction ultérieure.

## DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Les porteurs de projet sont invités à envoyer leur **dossier de candidature** par mail à [AAP@pulsalys.fr](mailto:AAP@pulsalys.fr)

Le dossier de candidature est accessible sur le site internet de PULSALYS

- <https://www.pulsalys.fr/tech-4-inclusion/>

**RAPPEL : CLOTURE DES CANDIDATURES LE VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018, MIDI**

Seuls les dossiers complets respectant les conditions d'éligibilité seront retenus et analysés.

Les projets devront impérativement avoir reçu le soutien des directions des laboratoires avant le dépôt du dossier. Leur valorisation sera assurée sur le plan juridique et opérationnel en partenariat avec les établissements membres du consortium IDEXLYON

Le dossier devra être complété d'un tableau budgétaire et d'un calendrier prévisionnel.

## CONTACTS

---

**Benoit MARTIN** – Correspondant PULSALYS : [benoit.martin@pulsalys.fr](mailto:benoit.martin@pulsalys.fr) 04 26 23 56 86

**Nicolas PHILIBERT** – Correspondant UDL-IDEXLYON : [nicolas.philibert@universite-lyon.fr](mailto:nicolas.philibert@universite-lyon.fr)

**Une question sur le texte de l'AAP ? Un doute sur une question à compléter ?**

**> n'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse mail suivante : [benoit.martin@pulsalys.fr](mailto:benoit.martin@pulsalys.fr) avec « AAP Tech4Inclusion » en objet ; ou directement au 04 26 23 56 86**

**> Venez assister et poser vos questions de la réunion d'information du 3 octobre 2018 à la préfabrique de l'Innovation de Lyon ([Inscrivez-vous ici](#))**